

# CHAMPIONNATS DU DOUBS DES JEUNES

2011 – 2012

Le club d'échecs de PONTARLIER « LE PION TISSALIEN » organise les **Samedi 21 et dimanche 22 janvier 2012** le Championnat du Doubs des Jeunes 2011-2012.

La salle de jeu se situe au **Restaurant Self service Les Capucins** à l'angle de la rue des Capucins et de la rue de Salins à PONTARLIER.

## Règlement

*Organisateur : Jacques Roussey (Trésorier du Pion Tissalien)*

*Arbitre principal : Alain Sermier (AF3)*

### *Règlement du Tournoi*

*Toute difficulté non prévue par le présent règlement ou touchant à son interprétation sera tranchée sur le champ par l'Organisateur et l'Arbitre en premier et dernier ressort (hormis problème relevant de la compétence exclusive de l'Arbitre).*

#### ❖ **Article 1 : Organisation**

Le tournoi est homologué par la FFE sous le numéro : FRC22160

Le Championnat départemental Jeunes est le seul mode de qualification pour accéder au Championnat de Ligue de Franche Comté

#### ❖ **Article 2 : Règles du Jeu**

Le tournoi comportera 5 rondes au maximum

Les rondes seront disputées à la cadence de 61 mn KO pour toute la partie ou cadence Fischer équivalente 50 mn + 10 sec par coup. La cadence Fischer sera privilégiée.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE.

Les appariements par catégorie se feront, de préférence, au système suisse.

Mais en fonction des effectifs, il pourra y avoir des tournois catégoriels en système toutes rondes (éventuellement en doubles rondes) suivant le nombre de participant(e)s des différentes catégories.

Ne seront appariés à la première ronde que les joueurs s'étant présentés lors du contrôle des licences. Le mode d'appariement fera l'objet d'une communication ultérieure après clôture des inscriptions.

### ❖ **Article 3 : Inscriptions**

Le tournoi est ouvert à tout jeune joueur (catégories Petits Poussins à Juniors incluses) **licencié A à la Fédération Française des Echecs dans un club du Comité Départemental du Doubs pour la saison 2011/2012, s'étant inscrit dans les délais impartis et ayant acquitté les droits d'inscription (3 €) auprès de l'organisateur.**

Les droits d'inscription sont à régler par les clubs, chèque à l'ordre du « le Pion Tissalien Echecs »

Le délai d'inscription est fixé au 18 janvier 2012, date de la Poste ou du mail faisant foi.

Si un joueur se trouvait dans l'incapacité de présenter sa licence, le Président de son Club ou son représentant rédigera une attestation sur l'honneur dans laquelle il certifiera que le joueur est bien licencié dans son Club pour la saison en cours. Cette attestation sera jointe au procès-verbal de la rencontre.

### ❖ **Article 4 : Déroulement**

Vérification des licences : le Samedi 21 janvier de 13H 30 à 14H 30 en salle de jeu.

#### **Horaire des rondes :**

RONDE 1 : Samedi 21 janvier à 14 H 45

RONDE 2 : Samedi 21 janvier à 17 H 15

RONDE 3 : Dimanche 22 janvier à 8 H 30

RONDE 4 : Dimanche 22 janvier à 11 H 00

RONDE 5 : Dimanche 22 janvier à 14 H 30

La décision concernant le nombre de rondes en fonction du nombre de joueurs dans chaque catégorie ainsi que le système d'appariement sera prise par l'Arbitre principal et l'Organisateur. Elle ne pourra être contestée.

Si une catégorie comporte moins de 5 joueurs, un recoupement avec la catégorie de la même tranche d'âge et du sexe opposé peut être envisagé.

La ronde 3 de la catégorie Ppoussin ou autre catégorie pourra être avancée au samedi après midi, afin de libérer ces joueurs le dimanche matin.

C'est l'arbitre principal et l'organisateur qui prennent la décision, en prenant soin d'avertir les parents des joueurs concernés.

La cérémonie de clôture et la remise des prix auront lieu le dimanche 22 janvier à 17 H. Les lauréats qui ne se présenteront pas à cette cérémonie renonceront à leur récompense.

Leur titre et qualification seront maintenus.

## ❖ **Article 5 : Titres - Classement et départages**

14 titres de Championne et Champion du Doubs seront décernés à l'issue des différents tournois.

Le classement sera effectué suivant le nombre de points de parties.

Les ex-aequo seront départagés en appliquant dans l'ordre :

### **1) Pour les tournois joués au système suisse :**

- ▶ Le Buchholz (somme des scores ajustés des adversaires),
- ▶ Le Cumulatif (somme des cumuls des points obtenus après chaque ronde corrigée des parties gagnées par forfait ou exemption) ;
- ▶ Le nombre de parties gagnées.

### **2) Pour les tournois joués en toutes rondes :**

- ▶ Le Sonneborn-Berger (somme des points des adversaires que le joueur a battus et demi-somme des points des adversaires contre lesquels le joueur a annulé) ;
- Le Koya (nombre de points obtenus contre tous les adversaires qui ont réalisé 50 % ou plus).
- ▶ Le nombre de parties gagnées ;

### **Cas particulier du départage pour la première place :**

a) S'il n'y a que 2 ex æquo, le match se fait en parties de 5 minutes KO aller-retour avec couleurs inversées. En cas d'égalité à l'issue de ce match, **un autre match aller-retour est disputé, et ainsi jusqu'à ce que l'un des joueurs remporte le match aller-retour.**

b) S'il y a 3 ou 4 ex æquo, un tournoi toutes rondes en parties de 5 minutes KO est organisé. En cas

d'égalité de 2, 3 ou 4 joueurs à l'issue de ce match, une formule coupe est organisée entre les ex æquo suivant les modalités du paragraphe c.

c) S'il y a plus de 4 ex æquo, une formule coupe à élimination directe est mise en place. Les joueurs

se voient attribuer un numéro d'appariement de 1 à x en fonction de leur place dans le tournoi principal. Le 1 rencontre le 8 (éventuellement : est exempt si moins de 8 joueurs), le 2 rencontre le

7 (éventuellement exempt) etc.

Au deuxième tour, le vainqueur de 1-8 rencontre le vainqueur de 4-5 et le vainqueur de 2-7 rencontre le vainqueur de 3-6.

**Les matchs se jouent en matchs aller-retour jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur.**

Les joueurs éliminés jouent aussi des matchs de classement suivant le même principe.

❖ **Article 6 : Qualification pour les Championnats de Ligue de Franche-Comté 2011 (Livre de la Fédération – Article 3.4.1)**

Conformément au règlement fédéral en vigueur, les Cadet(te)s et Juniors accèdent, sans qualification, au Championnat de Ligue et au Championnat de France "Jeunes".

Dans les autres catégories, le nombre de places qualificatives pour le Championnat de Ligue est le suivant:

Petits Poussins	: 5	Petites Poussines	: 5
Poussins	: 5	Poussines	: 5
Pupilles	: 5	Pupillettes	: 5
Benjamins	: 5	Benjamines	: 5
Minimes	: 5	Minimes F	: 5

Rappel : Le Championnat départemental Jeunes est le seul mode de qualification pour accéder au Championnat de Ligue de Franche Comté

❖ **Article 7 : Arbitrage**

L'Arbitre de cette compétition est : Alain Sermier (AF3)  
Il pourra se faire assister d'arbitres adjoints. : Charles Gibilini (AF4)

❖ **Article 8 : Comportement des participants (joueurs, accompagnateurs, représentants de clubs)**

Il est interdit de fumer dans l'ensemble des locaux.

Les analyses sont interdites en salles de jeu : une salle d'analyse est prévue à cet effet. Il est interdit aux joueurs d'aller en salle d'analyse pendant leur partie.

La vente de littérature échiquéenne est interdite en salles de jeu.

Il est recommandé d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte pendant les parties.

D'une manière générale, les joueurs se doivent d'avoir une attitude convenable et conforme aux prescriptions de la Charte du Joueur d'Echecs.

Tout abandon en cours de tournoi devra être signalé préalablement à l'Arbitre et justifié a posteriori, sous peine de signalement au Directeur des titres et sanctions de la FFE.

Tout contrevenant aux prescriptions de la Charte du Joueur d'Echecs ou des Règles du Jeu, sera exclu du tournoi au 2<sup>ème</sup> avertissement oral et un rapport disciplinaire sera envoyé à la Fédération.

Les parents et accompagnateurs ainsi que les représentants des Clubs doivent se tenir hors des salles de jeu pendant les parties.

Les joueurs, les parents et les accompagnateurs devront respecter les lieux mis à notre disposition.

❖ **Article 9 : Acceptation du règlement intérieur**

L'inscription des joueurs à ce Championnat implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. La contestation de ce règlement ou son non-respect entraînera de facto l'exclusion du joueur fautif.

**L'Arbitre Principal :**

**L'Organisateur :**

Alain Sermier Jacques Roussey